

**DEMANDE D'AGRÉMENT**  
**VÉRIFICATION DES ASCENSEURS, MONTE-CHARGES**  
**ET AUTRES APPAREILS DE LEVAGE**

PREMIERE DEMANDE

RENOUELEMENT - Référence du dernier agrément : .....

La présente demande est à transmettre ou déposer soit :

- ① à la Direction du Travail - Immeuble PAPINEAU 3<sup>e</sup> étage, rue Tepano Jaussen à Papeete  
Tél. : 40.50.80.00 – Fax : 40.50.80.05
- ② par courrier à l'adresse suivante : Direction du travail BP 308 – 98713 PAPEETE
- ③ par mail à l'adresse suivante : [directiondutravail@travail.gov.pf](mailto:directiondutravail@travail.gov.pf)

**ATTENTION**

L'agrément délivré par la Direction du travail n'est indispensable que pour les vérifications et contrôles techniques sur mise en demeure d'un inspecteur ou un contrôleur du travail, faite à un employeur conformément à l'article Lp. 8134-1 du code du travail polynésien.

*Article Lp. 8134-1*

*« L'inspecteur ou le contrôleur du travail peut mettre en demeure un employeur de faire procéder, par des organismes agréés à des contrôles techniques consistant en :*

- 1. l'analyse des substances et préparations dangereuses, en vue d'en connaître la composition et les effets sur l'organisme humain ;*
- 2. la mesure de l'exposition des travailleurs à des nuisances physiques, à des agents physiques, chimiques ou biologiques donnant lieu à des valeurs limites d'exposition ;*
- 3. la vérification de l'état de conformité de ses installations et équipements de travail et moyens de protection avec les dispositions qui leur sont applicables ;*
- 4. la vérification de l'adaptation des locaux et de l'organisation du travail à la préservation de la santé des travailleurs, en particulier au regard des risques liés aux manutentions manuelles ou concernant les affections péri-articulaires, en cas de doute sérieux d'atteinte à la santé des travailleurs, révélé notamment par des accidents du travail ou des maladies professionnelles. »*

**I. Renseignements administratifs relatifs à l'organisme demandeur de l'agrément :**

Raison sociale : .....

Forme juridique : ..... N° Tahiti : .....

Représentant légal (nom, prénom et fonction) : .....

Adresse géographique : .....

Adresse postale : .....

Téléphone fixe : ..... Fax : .....



## II. Renseignements concernant la ou les personnes à agréer :

Nom Prénom(s)	Métier exercé au moment de la demande	Téléphone	Adresse	E-mail

## III. Diplôme(s) et expérience(s) professionnelle(s) de la ou des personne(s) à agréer :

Nom Prénom(s)	Diplôme/Qualification/Certification	Lieu et date d'obtention

Nom prénom(s)	Fonction/Emploi	Période	Société

## IV. Pièces constitutives du dossier :

Liste des pièces à fournir selon la demande	Pour une première demande	Pour un renouvellement
1. Le formulaire dûment rempli	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
2. Une note comportant les indications suivantes : a. <u>s'il s'agit d'une personne</u> : nom, prénom et adresse, compétence théorique et pratique, références relatives à son activité antérieure ; b. <u>s'il s'agit d'un organisme</u> : nom et adresse de chacun des administrateurs et des membres du personnel de direction.	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
3. Une copie des documents justifiant de la création ou de l'existence de l'entreprise en Polynésie française (Attestation n° TAHITI ou n° RCS, K-bis)	<input type="checkbox"/> à fournir	/
4. La liste nominative des personnes auxquelles il est fait appel pour procéder matériellement aux épreuves, examens ou inspections.	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
5. La liste du matériel possédé à la date de la demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément, destiné aux épreuves et examens	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
6. Un engagement du demandeur de se conformer aux dispositions de l'arrêté n° 898 CM du 12 octobre 1993 fixant les conditions et modalités d'agrément des vérificateurs ou organismes dans le cadre des mesures particulières de sécurité relatives aux ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage, en application de la section 1 de la délibération n° 91-15 AT du 17 janvier 1991	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
7. La liste des types d'appareils pour lesquels chaque vérificateur est compétent	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
8. Le tarif des honoraires qui seront perçus pour les épreuves, examens ou inspections effectués. Ces honoraires, qui devront être prévus pour des vacations d'une demi-journée et d'une journée, comprendront tous les frais.	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
9. Une copie de l'assurance professionnelle à jour couvrant l'activité pour laquelle une demande d'agrément est présentée	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
<b>Pour chaque personne physique faisant l'objet d'une demande d'agrément ou renouvellement :</b>		
	Pour une première demande	Pour un renouvellement
10. Une copie du ou des diplôme(s) 11. Un curriculum vitae 12. Une copie du contrat de travail et de ses avenants si la personne à agréer est salariée	<input type="checkbox"/> à fournir	/

<b>13.</b> Tout document permettant d'apprécier la compétence théorique et pratique, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure (justificatifs d'expériences professionnelles, certificats de travail, etc.).	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir
<b>14.</b> La liste, par vérificateur, de toutes les entreprises dont les ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage ont été vérifiés au cours de la période des douze derniers mois précédant la demande de renouvellement d'agrément.	<input type="checkbox"/> à fournir	<input type="checkbox"/> à fournir

- **Pour les demandes de renouvellement :**

**Au plus tard trois mois avant la date d'échéance de l'agrément,** la demande de renouvellement devra :

- ① soit être déposée à la Direction du travail
- ② soit être envoyée par voie postale à l'adresse suivante :  
Direction du travail – B.P. 308 – 98713 Papeete TAHITI Polynésie française
- ③ soit être transmise par mail à l'adresse suivante : [directiondutravail@travail.gov.pf](mailto:directiondutravail@travail.gov.pf)

**👉 AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PRÉSENTÉ AU COMITÉ TECHNIQUE CONSULTATIF**

## **V. Engagement du demandeur**

Je soussigné(e) .....,  
certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.

Fait à ....., le .....

Signature